

ETUDE PRÉLIMINAIRE POUR UNE SOCIOLOGIE DES VISITEURS DE PRISON



Clara Grisot, Master 2 « Analyse et Conception de l'Intervention Sociale »

Ce document est l'ébauche d'une étude plus importante visant à produire une sociologie des visiteurs de prison (VP). A ce titre, il est nécessairement incomplet et inachevé. Il présente l'exploitation de 91 questionnaires, administrés et récupérés le 2 juin 2013, lors de l'assemblée générale (AG) de l'Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP). Compte-tenu du nombre de questionnaires à traiter, il n'est pas possible de mettre en évidence des corrélations fiables. Ainsi, le volume de la population étudiée donne lieu à des informations qu'il faut considérer en regard de la population de VP présente à l'AG. Cette analyse ne saurait en aucun cas s'appliquer à l'ensemble des VP. A l'issue du dépouillement des données, quelques pistes viennent ré-orienter l'étude à venir.

INTRODUCTION

L'ambition d'un tel document est de dégager les grandes caractéristiques des visiteurs de prison présents à l'AG. Le questionnaire, relativement succinct, a porté à la fois sur le parcours personnel de l'interrogé et sur son activité au sein de l'ANVP.

Par conséquent, ce compte-rendu traite ces deux aspects, en essayant de les mettre en relation lorsque cela est pertinent, en se posant en filigrane plusieurs questions¹ auxquelles la suite de l'étude va tenter de répondre.

_____ CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- Lors de l'AG, il y avait plus d'hommes que de femmes présents, représentant ainsi plus de 55 % de l'effectif total. *Cette légère majorité est à comparer avec la répartition homme/femme au sein de l'association pour détecter une éventuelle distorsion.*
- Une large majorité des VP présents à l'AG se situent dans la tranche d'âge 60-69 ans, confortant l'idée que le VP s'engage aux alentours de l'âge de la retraite, période plus propice en terme de disponibilité. Lorsque l'on réduit grossièrement à deux tranches d'âges, on remarque que 88 % des VP présents à l'AG ont plus de 60 ans. En deçà, ils sont nettement sous-représentés : à titre d'exemple, 9 seulement ont moins de 59 ans. A noter enfin, alors que seuls 3 VP ont moins de 49 ans, ils sont 18 à dépasser 70 ans.

1 Questions ou remarques inscrites en italique

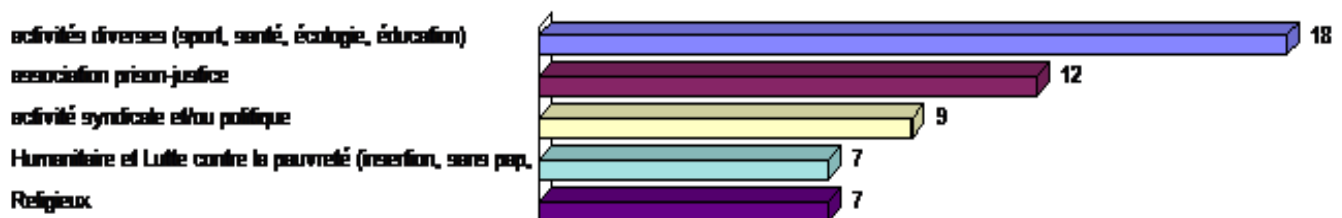
• 74 % des VP sont soit en couple, soit mariés. Dès lors, on peut penser qu'ils partagent leur quotidien avec leur compagne ou compagnon : *comment leur activité de VP est-elle perçue ? Existe-t-il un impact de leur engagement à l'ANVP sur leur conjoint-e ?*² Sinon, rien n'indique que les autres soient seuls, puisque l'état civil ne renseigne pas avec certitude sur la vie de tous les jours.

• La quasi-totalité des VP ont des enfants, dont la moyenne d'âge est de 36 ans. On peut donc en conclure que ceux-ci ne constituent pas un frein à leur engagement de VP puisqu'ils ont normalement quitté le domicile familial. En revanche, la question des petits-enfants n'a pas été posée, et on peut imaginer que leur garde peut « immobiliser » les grands-parents en période de vacances scolaires. Dans l'ensemble, les familles sont plutôt nombreuses, puisque près de la moitié concerne une famille avec au moins 3 enfants.³

* * *

• Les VP ont, aux deux-tiers, suivi des études supérieures et pour une large majorité, ils occupent ou ont occupé un poste de cadre ou de professions intellectuelles supérieures (65,4%). A noter, au vu des réponses contenues dans les questionnaires, qu'il n'y a pas toujours d'adéquation entre les études suivies et le métier exercé, et que de nombreux cursus ne sont pas linéaires : beaucoup de VP ont changé d'emploi au cours de leur vie. C'est une chose à interroger plus précisément.

• L'engagement à l'ANVP ne constitue qu'une facette des engagements des VP. Seuls une petite vingtaine d'entre eux n'ont pas d'autres engagements. Cela ne préjuge en rien de la richesse des activités extérieures des VP, puisqu'elles peuvent ne pas être déclarées ou se dérouler en dehors de tout cadre « officiel ». On remarque que la répartition des engagements en dehors de l'ANVP suit le schéma suivant :



En mettant de côté les engagements qui ne sont pas classables efficacement (associations locales, activité personnelle, réponse vague) ou dont la récurrence, non-significative, masque la nature des autres engagements, on remarque ceci : l'ANVP se couple fréquemment d'une activité dans le même domaine « prison-justice ». Celle-ci concerne la participation à Auxilia, aux relais

² Dans cette optique, il serait intéressant de se pencher sur les couples de visiteur-r-se-s de prison.

³ Attention toutefois, ces données ne concernent que les enfants du VP et non pas sa propre fratrie.

parents-enfants, à l'accueil des familles ou encore aux associations socio-culturelles intervenant en prison.

Si cette caractéristique peut être élargie à l'ensemble des VP, alors cela signifie qu'il y a de nombreuses pistes à creuser dans les notions de partenariat (notamment via le GNCP et GLCP), d'influence, de pilotage et de poids de l'ANVP sur l'ensemble des problématiques touchant ce milieu. Enfin, chose intéressante à retenir sur ce point, les VP sont nombreux à être engagés en même temps dans plusieurs domaines (politique, syndical, associatif).

• Une courte majorité de VP se déclarent « affiliés » à une religion. Parmi eux, plus de 87 % sont catholiques. On remarque un certain nombre de non-réponses.

Religion	Nb. cit.	Fréq.
oui	40	49,4%
non	37	45,7%
Non renseigné	4	4,9%
TOTAL CIT.	81	100%

Celles-ci ne sont pas à ignorer car elles ont été systématiquement motivées : cela indique une résistance à la fois sur la formulation de la question⁴ et sur le fond en lui-même.

L'ACTIVITÉ DES VISITEURS

Concernant la mobilité des VP, il est évident qu'ils bougent peu au cours de leur engagement puisque 96 % d'entre eux déclarent ne pas avoir dépendu d'une autre délégation. *Ceux qui déménagent font-ils la démarche de reprendre leur activité de VP dans une autre région ?* Le déménagement peut être quelque chose d'assez exceptionnel à cette période de la vie, si l'on considère l'ancrage territorial qui se renforce au fil de la vie. Cette permanence géographique contraste de l'extrême volatilité de la population pénale. A noter, parmi ceux qui ont été « mobiles » (3), deux d'entre eux ont fait référence à un redécoupage de délégation et n'ont donc pas véritablement bougé, et le VP restant n'a pas détaillé son changement. Cette question et les informations collectées donnent un aperçu de cette mobilité et ne s'avère pas forcément significative pour la suite.

Concernant les personnes détenus visitées, Les durées de suivi se partagent entre quelques mois et plus d'un an, venant probablement de la différence MA/CD. Cette question pose

durée de suivi	Nb. cit.	Fréq.
quelques mois	20	26,6%
1 an	14	20,0%
plus d'un an	36	51,4%
TOTAL CIT.	70	100%

problème pour ceux intervenant dans les deux types d'établissement. A noter, ceux dont le suivi dure plus d'un an est largement majoritaire.

Cela est-il en lien avec l'activité globale des VP : interviennent-ils plus souvent en CD et MC qu'en MA ? La formulation suggérant une

« moyenne »⁵ les amène-t-elle à retenir les expériences les plus

marquantes, qui se sont peut-être construites sur la durée ? A noter également, le fort pourcentage de non-réponse (13,6%), indiquant une question mal appropriée et trop floue.

4 Cette formulation a été plusieurs fois épinglée même lorsque la personne a accepté de répondre.

5 La question faisait appel à la propre évaluation de la personne interrogée : « e,n moyenne, à combien estimez-vous la durée moyenne durant laquelle vous suivez un détenu ? »

Plus de 83 % VP disent participer systématiquement aux réunions lorsqu'elles se déroulent région. Toutefois, le biais est évident : les VP d'ores et déjà présents à l'AG et font certainement partie des VP les plus impliqués, comme le montre le tableau suivant, revenant sur les responsabilités des VP.

Niveau de responsabilité	Nb. cit.	Fréq.
président de section	27	33,3%
délégué interrégional	9	11,1%
simple bénévole	34	42,0%
responsable d'un projet évènement commission	18	22,2%
Non renseigné	7	8,6%
membre du CA	4	4,9%
TOTAL OBS.	81	

Plusieurs réponses étaient possibles. Les résultats ont donc été ramenés en fonction du nombre de personnes. Plus de 71 % des VP présents à l'AG détiennent au moins une responsabilité au sein de l'association. Le tableau est un peu biaisé sur la

présence des « simples bénévoles ». Cette catégorie pose problème, puisque certains cumulent ce statut avec d'autres fonctions lorsque d'autres ne l'ont pas mis.

La majorité des VP présents à l'AG n'ont jamais écrit dans le journal ou la lettre de l'ANVP. Pour ceux qui ont écrit dans ces outils, ils sont relativement également répartis entre les rédacteurs fréquents et les autres. De manière générale, l'outil ne semble pas très approprié.

L'AG ET SES VISITEURS

date adhésion ANVP	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 1993	4	5,3%
De 1993 à 2000	10	13,3%
De 2000 à 2007	30	40,0%
De 2007 à maintenant	31	41,3%
TOTAL CIT.	75	100%

Minimum = 1972, Maximum = 2013

Somme = 150302

Moyenne = 2004,03 Ecart-type = 7,54

Les VP présents à l'AG se sont engagés relativement récemment. La majorité des VP présents à l'AG ont adhéré depuis moins de 6 ans (41.3%). Lorsque qu'on bouscule les catégories, on remarque qu'ils sont plus nombreux à être présents ayant adhéré au cours de ces 6 dernières années

que ceux ayant adhéré entre 2000 et 2007. La personne ayant le plus d'ancienneté a adhéré en 1972 ; celle ayant le moins a adhéré en 2013.

Les délégations les plus représentées sont : Paris IDF, puis Strasbourg, et enfin Rennes. On peut expliquer cela par leur proximité géographique avec le lieu de rendez-vous. Toutefois, il serait intéressant de comparer les données avec l'effectif de chaque délégation, pour savoir si en fonction de leur importance, certaines délégations se déplacent plus que d'autres.

Concernant la mise en relation de la date d'adhésion avec la prise de responsabilité au sein de l'association, on remarque que plus le VP est

Niveau de responsabilité	date adhésion
président de section	2004,50
simple bénévole	2004,09
responsable d'un projet évènement commission	2003,82
délégué interrégional	2003,56
membre du CA	2002,75
TOTAL	2004,03

ancien, plus il est enclin à prendre des responsabilités. Les membres du CA, par exemple, sont ceux dont l'engagement date de plus de 10 ans, alors que les présidents de section ont adhéré depuis moins longtemps.

Les femmes sont globalement moins présentes aux postes à responsabilité, à l'exception des responsables de projet/commission. Au niveau des effectifs toutefois, ce n'est pas très frappant. Les plus gros déséquilibres se situent au niveau du CA et des délégués interrégionaux. C'est un fait qui a été relevé lors de l'AG, exprimant l'envie de voir plus de femmes prenant des responsabilités dans l'association.

Niveau de responsabilité	président de section	délégué interrégional	simple bénévole	responsable d'un projet événement commission	nombre du CA	TOTAL
Sexe						
homme	59,3%	77,8%	52,9%	44,4%	75,0%	54,3%
femme	40,7%	22,2%	44,1%	50,0%	25,0%	43,2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

CONCLUSION

Rien ne permet d'invalider le portrait-type du visiteur de prison : ayant entre 60 et 70 ans en moyenne, il est un homme et l'ANVP ne constitue pas son seul engagement.

Néanmoins, plusieurs questions émanent des analyses préliminaires :

→ La moyenne d'âge est-elle différente du fait de la participation à l'AG ? En clair, être à l'AG est plus évident pour les personnes ayant des responsabilités. Si plus on est ancien (dans la vie ou dans l'association, qui sont deux choses différentes, mais cependant corrélées ici), plus on est enclin à prendre des responsabilités, cela signifie-t-il que l'AG glane la frange la plus âgée des VP ?

→ Les DI et les VP présents à l'AG, que nous appellerons « VP impliqués », ont-ils un profil très différent des autres bénévoles ?

→ Pourquoi la plupart des VP ne viennent-ils pas à l'AG ? Sont-ils forcément moins investis que les « VP impliqués » ?

Le deuxième volet de ce travail, qualitatif, abordera les notions de rôle et d'appropriation d'une possible « identité » de visiteur de prison. Il s'agira de comprendre comment on devient visiteur de prison et s'il existe une évolution lors de l'incarnation de ce rôle.